

Sénat le jour de l'ouverture du Parlement. On se souviendra qu'avant la fin de la dernière session, nous avons institué un sous-comité chargé de décider des modifications et des améliorations à apporter à la salle du Sénat et que le Sénat a convenu des modifications et des améliorations qui pourraient être effectuées. Je ne saurais sans doute mieux faire que de rendre compte de l'administration de ce comité. Le sous-comité se composait de votre humble serviteur, qui en était le président, du sénateur Connolly (Ottawa-Ouest) et du sénateur Dessureault. Nous avons commencé notre besogne bien avant la dissolution des Chambres et le 10 juin, les travaux étaient assez avancés. Bien que nous ayons changé de régime depuis cette date, le sous-comité a estimé qu'il devait poursuivre sa tâche. J'étais à ce moment-là président du comité de la régie interne et j'ai continué d'agir à ce titre jusqu'à l'ouverture de la présente session. Je ne pouvais faire autrement, car ainsi que mes collègues le savent, le nouveau leader du Gouvernement n'a été nommé que peu avant l'ouverture de la session.

Le sous-comité a tenu des séances de temps à autre. La besogne n'était pas des plus faciles. Le sénateur Connolly (Ottawa-Ouest), qui habitait à Ottawa la plus grande partie du temps, suivait la marche des travaux de semaine en semaine; nous prenions l'avis du sénateur Dessureault. Nous avons eu l'avantage d'être aidés des conseils de M. MacNeill, le greffier du Sénat, qui venait ici presque tous les jours. Lorsque les travaux traînaient en longueur, il pressait les fonctionnaires du ministère des Travaux publics qui en étaient chargés, d'en hâter la marche. Et c'est ainsi que lorsque le Parlement s'est réuni le 14 octobre, les réparations étaient presque terminées.

Ce travail a procédé par trois étapes; tout d'abord on a nettoyé les murs. Ainsi que le soulignait hier soir le sénateur de De La Durantaye, avant la présente session, murs et boiseries étaient très sombres et, à certains endroits, noirs. On n'a qu'à jeter un coup d'œil pour constater l'amélioration.

Passons maintenant à la deuxième catégorie. On se souvient que le tapis de cette enceinte était vieux et fort usé. Je suis sûr que tous les honorables sénateurs se sont réjouis, tout comme moi, de l'apparence du nouveau tapis à l'ouverture du Parlement.

On se souvient aussi que les fenêtres du haut de cette salle n'étaient pas de couleur agréable et ne donnaient pas suffisamment de clarté. Elles ont toutes été remplacées. Aux honorables sénateurs de juger si le changement est satisfaisant. Quand les nouvelles fenêtres furent installées, le sous-comité a

jugé qu'elles donnaient trop de clarté directe et que le reflet du soleil sur leurs pupitres incommoderait les honorables sénateurs du côté est de la Chambre. Diverses suggestions ont été faites sur la façon d'empêcher les rayons du soleil de frapper directement, tout en obtenant autant de clarté. On verra, avec le temps, si le changement est satisfaisant. Le nouveau comité de la régie interne fera les observations nécessaires et jugera s'il y a lieu d'améliorer davantage ces fenêtres.

J'aborde maintenant la question de l'aération de notre salle. Comme le disait notre collègue hier soir, il était très pénible de siéger ici au cours des chaudes journées d'été; l'atmosphère devenait si lourde et si malsaine après qu'on y avait siégé quelque temps, qu'on ne pouvait plus travailler convenablement. Un système d'aération entièrement neuf a été installé. Au cours de la dernière session, certains sénateurs ne pouvaient pas demeurer dans cette enceinte à cause des courants d'air qui les frappaient directement. Nous espérons avoir remédié à cette situation. Le système actuel est installé de telle façon que nous aurons toujours de l'air frais désormais; l'air sera chaud en hiver et frais en été, mais les honorables sénateurs ne seront pas exposés aux courants d'air directs.

Le sous-comité a été chargé de s'enquérir de la possibilité d'installer dans cette enceinte ce que j'appelle un système d'amplification de la voix. Le système que nous utilisons aujourd'hui est celui que les honorables sénateurs ont approuvé lors de la dernière session, et l'installation s'est effectuée sous la surveillance du sous-comité. Rappelons que nous nous sommes réunis dans cette salle le printemps dernier en vue d'assister à une démonstration du système d'amplification. Nous convenions tous alors que le système étudié semblait satisfaisant et qu'il fallait l'installer. Le sous-comité s'est rendu au désir du Sénat à cet égard. C'était la première fois hier soir que nous en faisons l'expérience au cours d'une séance régulière. Certains honorables sénateurs m'ont dit qu'ils étaient quelque peu déçus de son fonctionnement. Certains collègues qui se trouvent à l'extrémité sud de la salle se sont plaints de n'avoir pas entendu l'honorable sénateur de De la Durantaye qui parlait de son siège à l'extrémité nord de la salle. Il y a dans le coin sud-est de la tribune sud un opérateur chargé de manipuler le mécanisme de façon que les orateurs puissent se faire entendre partout dans la salle. Aussi, avant de formuler des critiques trop sévères à l'égard du système, je crois que nous devrions donner à l'opérateur l'occasion de démontrer le fonctionnement de l'installation.